



PETITS TRAVAUX ET PETITS SERVICES

UN SERVICE DE PETITS BRICOLAGES POUR L'AUTONOMIE

L'objectif de la mise en place d'un service de petits travaux et de petits services à domicile est de favoriser un maintien entre la personne en perte d'autonomie et son environnement, de sorte à rompre l'isolement et la solitude qui pourraient s'installer chez des personnes âgées ou handicapées. Le projet a donc pour finalité la possibilité d'intervenir auprès d'un public ciblé en leur favorisant un accès à ce type de services et de détecter les situations complexes.

Les petites réparations, nécessaires et souvent urgentes, ne sont pas prises en charge par les professionnels spécialisés. L'initiative consiste donc à proposer des interventions simples comme le fait de changer une ampoule, un fusible, poser un luminaire, changer un joint ou encore déboucher un évier.

UNE SOLUTION ADAPTÉE ET SOLIDAIRE

Ce projet, qui a débuté le 1er janvier 2019 et qui concerne les Maxévillois de plus de 60 ans ou en situation de handicap, a été rendu possible grâce à une succession d'étapes clairement définies. En 2018, la Ville s'est engagée dans une réflexion sur les relations entre les générations et sur les besoins sociaux de la population de plus de 60 ans, impliquant le repérage des problématiques liées à la vie quotidienne des personnes vieillissantes en terme d'aménagement spécifiques et de services. En juin 2018, une enquête a été lancée auprès de 1 427 seniors afin de recueillir leurs besoins et attentes.

Afin de mettre en place le dispositif "Petits travaux, petits services" et avec la volonté de travailler en complémentarité des structures existantes, il s'est avéré pertinent de faire appel au partenaire "réciprocité" (RÉseau CItoyen des PROfessionnels de la CITÉ), connu pour son expérience dans le domaine de la solidarité et du renforcement du lien social. Une convention a été élaborée en septembre 2018 avec cette structure qui accueille des personnes éloignées de l'emploi en vue de leur réinsertion professionnelle pour leur confier les prestations de petits travaux au domicile des habitants de Maxéville. Le dispositif a ainsi pu être mis en place en janvier 2019 avec un suivi des travaux confiés à Réciprocité par le CCAS de Maxéville qui est également en charge de la gestion, du suivi des demandes et participe financièrement à ce projet.

ville de
Maxéville

Ville de Maxéville
Ville Amie des Aînés depuis 2019
Maxéville (54)

OBJECTIFS :

- Aider les aînés pour les petits travaux à domicile.
- Lutter contre l'isolement, la solitude et la perte d'autonomie.
- Favoriser un maintien entre les aînés et leur environnement.
- Intervenir auprès d'un public ciblé.

PRATIQUE :

- Mener une enquête pour cibler les besoins des personnes âgées.
- Elaborer un partenariat avec une structure permettant d'offrir des services et prestations au domicile des aînés.
- Communiquer autour du projet grâce au journal de la ville, à la création de flyers et d'affiches.

UNE INITIATIVE DÉVELOPPANT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ

Le coût du projet dépend des demandes et des réparations requises. Ainsi, le coût total comprend les frais logistiques (transport, petite quincaillerie, main d'oeuvre) et les frais de personnel. Une prestation de moins d'une heure (hors temps de déplacement) est facturée à hauteur de 14,50€. Une prestation comprise entre une et trois heures est facturée 21,50 € (également, hors temps de déplacement). Le financement provient du budget du CCAS de Maxéville qui participe financièrement aux coûts des interventions en fonction des revenus des bénéficiaires. En 2019, 3 personnes âgées ont bénéficié de l'intervention, bien qu'elles n'étaient pas connues du CCAS jusqu'alors. Les demandes concernaient essentiellement des portes à remonter sur un meuble, des ampoules à changer, des rideaux à dépendre et repeindre une fois lavés et du petit jardinage. En 2020, ce sont 4 personnes qui ont bénéficié du service. Les bénéficiaires ayant été satisfaits, ceux-ci ont pu en parler autour d'eux pour faire connaître le dispositif. Par ailleurs, une communication spécifique a été mise en place pour informer les habitants sur le projet avec un article dans le journal de la ville ; un flyer et des affiches mises à disposition dans les lieux d'accueil et deux articles de presse pour Territoire Conseils et Zepros territorial.

Ce dispositif d'aide aux petits travaux permet donc aux aînés de ne pas se sentir isolés face à leurs difficultés, de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société et de pouvoir rencontrer d'autres personnes afin de lutter contre l'isolement. L'initiative est reconduite annuellement.



Service de petits bricolage

Réalisé au domicile des Maxévillois

Les réparations nécessaires et parfois urgentes concernant souvent des interventions simples. Ce service de petit bricolage, mis en place par la ville de Maxéville, est réalisé au domicile des Maxévillois de 16 à 60 ans ou de 50 ans en situation de handicap.

Exemples de prestations :

- poser un luminaire, changer un joint,
- poser une barre ou un rideau de douche,
- poser une étagère,
- déplacer, monter ou démonter un meuble
- rentrer ou sortir un ballon de jardin...

TARIFS APPLICABLES SELON REVENUS

Contact : CCAS | Marie Delcroix-Colin | 03 83 32 30 00

L'intervention est réalisée par l'association Réajprodié



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Maxéville, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com